



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : dacspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT CEDEX 9

Objet : Ré-examen IED
SCEA GUILBOT AVI-TA
Affaire suivie par : Mme DEVAUX
N/Ref : CD/LM-2020-00249
PJ : 1 dossier de ré-examen

Niort, le 24 janvier 2020

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

SCEA GUILBOT AVI-TA

Numéro S3IC : 0579 2645
Numéro SIRET : 51047235000014

Adresse de l'exploitation :

**LA SOULTIERE
79220 LES GROSEILLERS**

Adresse administrative :

**LA SOULTIERE
79220 LES GROSEILLERS**

bénéficiant de :

- l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 5114 du 16 juin 2011 pour 86 000 animaux-équivalents volailles (poulets et (ou) dindes) ;

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 11 avril 2019 par l'exploitant,
Finalisée le 23 janvier 2020 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique


Jean-Louis HERAUD

L'Inspecteur de l'Environnement



Claudie DEVAUX